



Sommaire

- *Editorial*
- *Travaux*
- *Réalisations en cours*
- *Communauté de Communes des Terres du Val de Loire*
- *Culture, Fêtes et Cérémonies*
- *Vie Pratique, site internet*
- *Ecole et Périscolaire*
- *Nouveaux commerçants/ Artisans*
- *Finances*
- *Agenda*
- *Registre de l'Etat Civil*

Edito

Le printemps est là, il nous apporte son lot de bien-être et permet aussi l'évolution des travaux de voirie. Après les mois de février et mars, riches en intempéries, nous voyons arriver le printemps avec enthousiasme. Le mauvais temps, du notamment à la neige n'a pas arrêté, mais juste un peu retardé les chantiers actuellement en cours.

L'équipe municipale prépare actuellement de grands projets communaux tels que l'étude de la deuxième phase de la rue du Pressoir Bézard (embellissement et sécurité de la voirie), la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et l'étude d'aménagement des bâtiments du centre bourg à long terme. En 2018, certaines réalisations seront terminées et d'autres projets seront lancés.

Préserver les services actuels, évoluer vers une stabilité financière et créer une solidarité territoriale tout en maintenant la qualité de vie en campagne c'est l'ambition du futur PLU. Cette procédure longue et lourde passe par l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définira les grandes orientations de la commune. Avant de définir, un diagnostic précis de nos besoins et une connaissance approfondie de notre territoire doivent être élaborés.

Beaucoup plus contraignant qu'auparavant, notre futur document d'urbanisme devra répondre notamment aux objectifs du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et au nouveau cadre réglementaire limitant considérablement les zones à urbaniser pour préserver l'agriculture de demain.

Je remercie les élus et le personnel qui consacrent de nombreuses heures à mes côtés. Aussi, je le rappelle car vous ne le voyez pas forcément : quand nous réalisons une voirie, une restructuration ou tout autre projet, ce sont des centaines d'heures de travail préalables.

L'actualité est également très studieuse au sein de notre Mairie avec la préparation du budget 2018. Exercice difficile et passionnant qui doit respecter l'impérieuse maîtrise des dépenses de fonctionnement prévue par la loi de finances et l'incertitude sur la compensation de la taxe d'habitation (même si pour cette année nous avons bon espoir d'une compensation de l'Etat à l'euro près). Exercice qui chaque année révèle les mêmes paradoxes : si chacun est unanime en théorie sur la nécessaire baisse de la dépense publique, il en est tout autrement dans la pratique lorsque les attentes ne sont pas satisfaites !

Sur ce point seul le temps nous apportera son lot de réponses. En tout cas, le budget de la commune se porte bien avec un excédent cumulé de 427 814.18€ en 2017.

Shiva CHAUVIERE

Conseillère départementale,

Maire de Messas

TRAVAUX

Travaux d'assainissement

Depuis de nombreuses années le réseau unitaire montrait quelques signes de faiblesse d'étanchéité et de débordement, plus particulièrement dans les deux extrémités de la commune. Les études réalisées par le syndicat des eaux (Baule/Messas) sur le mandat dernier par deux cabinets d'étude sont arrivées au même constat : la nécessité de réaliser plusieurs bassins de rétention, de créer un réseau séparatif, de rectifier les accès coudés du réseau. Les travaux ne peuvent donc être réalisés que sur plusieurs années.

A Messas, en décembre 2017, les travaux d'assainissement sur les rues Vauguignons et la Perrière se terminaient. Fin mars 2018, l'entreprise Colas a mis l'enrobé chemin du stade, dernière étape des travaux du bassin de rétention.

Sur la partie privative de l'assainissement, le syndicat a lancé l'appel d'offre pour le choix de l'entreprise en fin d'année 2017.

Actuellement nous sommes en attente d'une réponse de l'agence de l'eau pour la subvention qui pourrait être accordée, permettant une diminution importante de coût pour les riverains concernés.

Dès lors, l'entreprise pourra être missionnée pour aller chez les habitants des rues : Vauguignons, la Perrière et une petite partie de la rue des Hauts Talons.

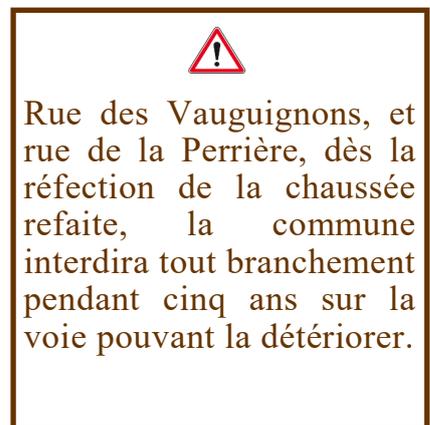


Enfouissement des réseaux

L'enfouissement des réseaux est une priorité : sécurité, économie d'énergie et esthétique.

En 2017, vu les travaux du réseau d'assainissement des rues Vauguignons et de la Perrière, la municipalité a décidé d'enfouir les réseaux aériens par le conseil Départemental de ce nouveau tronçon et de changer les candélabres, trop énergivores. Une fois l'enfouissement terminé et les nouveaux candélabres posés, l'enrobé de la rue de la Perrière sera effectué en septembre par le Département du Loiret.

Ainsi, c'est la quatrième opération d'enfouissement décidée par la commune depuis 2009.



Travaux de voirie et sécurité

Rue des Vauguignons

Au niveau des travaux de voirie, rue des Vauguignons, la commune a mis en œuvre un nouvel aménagement : deux chicanes, des caniveaux pour les maisons risquant de recevoir les eaux de voirie et des avaloirs supplémentaires dans les points bas de la chaussée.

Dès la fin mai ADA TP procédera aux travaux d'enrobé sous la direction du syndicat des eaux.

Enfin, l'agent des espaces vert interviendra pour la création de quelques parterres de fleurs afin d'harmoniser et embellir la rue.

Travaux de voirie et sécurité

Rue de Mauregard

Les travaux de la sécurisation de la rue de Mauregard, attendus par les riverains depuis de nombreuses années, sont terminés depuis fin mars. Ils n'ont pu être commencés qu'après les travaux du bassin de rétention.

La municipalité a pu obtenir diverses subventions départementales (Amendes de police, produit des mines et aide à la voirie) pour ces aménagements. Ainsi, les messassiens peuvent maintenant apprécier ces travaux de sécurité afin de réduire la vitesse dès l'entrée dans le bourg.



Rue du Pressoir Bézard

La commune a décidé de réaliser ces travaux pour les raisons suivantes : la vitesse excessive (constatée depuis l'étude de 2011 mettant en danger les riverains), l'usure importante de la couche de roulement et le commencement du cheminement piétonnier et vélo jusqu'au centre bourg pour le bien de tous.



Ces travaux seront réalisés en deux phases.

La phase une est en cours : création d'un plateau surélevé pour sécuriser le carrefour, installation des « aquadrains » et des avaloirs pour limiter des éventuels déversements de la chaussée, mise en enrobé des entrées charretières devant chaque sortie de voiture, sur toute la rue, délimitation des emplacements de parking sur la chaussée et pour terminer, réalisation d'un enrobé qui couvrira la

Les différentes zones de circulation (le passage piétonnier et le passage des vélos) seront séparés par des parterres de fleurs ou des plots en bois, afin de sécuriser la circulation pour tous les usagers.

La phase deux est en étude et ne peut être concrétisée que si la commune obtient les subventions demandées. Elle commencerait fin 2018 début 2019, sachant que le défaut d'entretien de la voirie engendre des coûts plus importants par la suite.

Les habitants nous ont interrogé sur l'opportunité ou non de cette réalisation alors qu'il y a des chantiers sur les réseaux d'assainissement. Comme nous vous avons indiqué plus haut les chantiers du réseau vont avancer sur plusieurs mandats. Vu que cette rue a eu une première modification de l'unitaire, vu que la chaussée est très endommagée, ces travaux permettront de résoudre plusieurs points et d'attendre la programmation future des réseaux.

Aussi, nous espérons voir tous nos enfants prendre le chemin de l'école à pied ou à vélo en toute sécurité par la voie douce reliant la rue du pressoir Bézard à l'école.



REALISATIONS EN COURS

Fibre optique à Messas en 2020

Avec le Département du Loiret, un travail a été mené pour améliorer le réseau téléphonique. Notre commune sera couverte à l'horizon 2019 par les câbles optiques jusqu'à l'abonné. Une chance unique pour notre territoire.

Les enjeux du FTTH

(Fiber To The Home = fibre jusqu'au domicile) :

- Permet des débits plus élevés que l'ADSL
- Rend possible un accès ultra-rapide à internet.
- Offre à plusieurs utilisateurs d'un même foyer raccordé de faire des usages simultanés.
- Accroît la valeur de votre propriété

100% de la commune sera couverte

Le déploiement se fera dans les gaines France Télécom existantes. Les boîtiers seront installés sur la totalité de la commune, tous les 200 mètres.

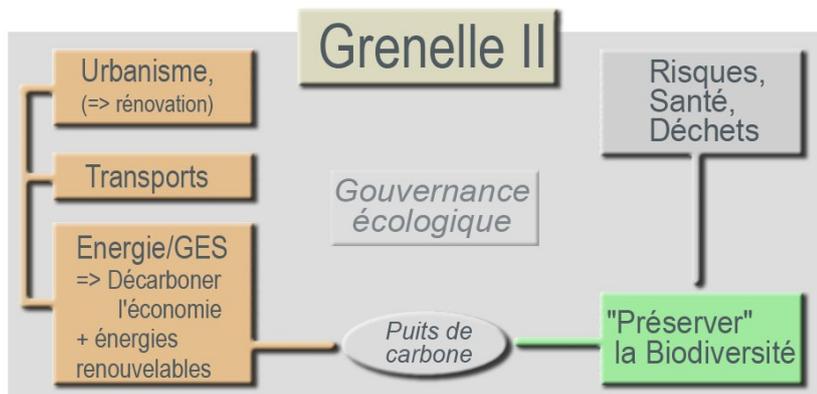
Chaque particulier pourra s'y raccorder après une demande faite à son opérateur téléphonique.

Nous avons déjà reçu l'étude de l'installation de l'armoire principale qui sera positionnée à côté de l'armoire Télécom située sur la place Narcisse Bridault.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le conseil municipal a prescrit la révision de son plan local d'urbanisme, d'une part en application de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite loi SRU et les lois Alur, Grenelle 1 et 2 et d'autre part afin de remplacer le plan local d'urbanisme (approuvé en 2006).

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi Alur (2014), réforme en profondeur le droit du logement français. Les lois Grenelle 1 (2009) et 2 (2010) ont pour but d'éviter l'étalement urbain sur les zones agricoles et de faire respecter l'environnement.



Les rectangles de ce schéma représentent les 6 grands chantiers de la loi Grenelle II

Source :Wikipédia

Par conséquent, actuellement les zones 2 AU qui avaient fait l'objet d'une réserve à long terme, ne peuvent plus être modifiées en zone 1AU (constructible). L'étude en cours déterminera les zones futures.

Suite aux différentes directives de l'Etat, concernant l'obligation ou non de rétrocéder la compétence PLU à la Communauté de Communes, la municipalité a eu la connaissance de la conservation de cette compétence seulement fin 2017. Par conséquent, nous avons commencé le travail de diagnostic avec les premières réunions avec les agriculteurs, les personnes publiques associées : le département, la chambre d'agriculture, le représentant de la Communauté de Communes et autres organismes extérieurs.

Une réunion publique sera prévue avec les acteurs de notre territoire pour un diagnostic le plus proche des besoins de notre commune.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) créée le 1er janvier 2017, regroupe les communautés de communes du Val d'Ardoux, la communauté de communes de la Beauce Oratorienne, la communauté de Communes du Canton de Beaugency et la communauté de Communes du Val des Mauves.

Constituée de 25 communes et 48 000 habitants, elle est la troisième intercommunalité du Loiret après « Orléans Métropole » et l'Agglomération Montargoise ». La communauté de commune a des compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires. (Voir Bulletin d'informations CCTVL n°1 –dec 2017) Voir site de Messas. www.messas.fr

Les compétences obligatoires

- ◇ Développement économiques et touristiques
- ◇ Accueil des gens du voyage
- ◇ Collecte et traitements des déchets
- ◇ Aménagement de l'espace communautaire
- ◇ Transport (sortie scolaire)
- ◇ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- ◇ Assainissement non collectif et collectif
- ◇ Politique du logement social d'intérêt communautaire

Réseau lecture publique

Sur l'ex territoire de la Communauté de Commune de Beaugency, trois bibliothèques et un point de lecture gravitent et forment le Réseau de la lecture Publique : Médiathèque centrale la Pléiade, bibliothèques de Baule, Lailly en Val et Messas et un point lecture à Villorceau.

A la bibliothèque de Messas, vous pourrez consulter l'ensemble des références des bibliothèques du réseau de la lecture Publique. L'équipe des bénévoles se tient à votre disposition.

Bibliothèque de MESSAS

2 rue des Hauts Talons 45190 MESSAS

Lundi 16h-18h et Samedi 9h30-11h30

Possibilité d'emprunter : 5 livres, 2 revues, 1 livre audio, 1 Cdrom, 1 jeu Ps3, DS, 3DS, Wii + 4 Cd audio + 2 Dvd ou blu-ray **pendant 3 semaines**

Tarif : Enfant et étudiant gratuit ; Adulte 7€

contact@mediatheque-beaugency

Messas : 02.38.44.86.29 – Beaugency :02.38.44.59.33

Collecte et traitement des déchets (ex SMIRTOM)



Ramassage des ordures ménagères

Rappel : Poubelle noire tous les lundis
Poubelle jaune tous les 15 jours
les vendredis, semaine impaire

Pour toutes demandes concernant vos poubelles :

- **Poubelles cassées (couvercle ou bac)**
- **Acquisition de poubelle noire ou jaune**
- **Changement en cas de modification du nombre de personnes dans le foyer**

Merci de vous adresser au **02.38.44.59.35**

RAM (Le Relai des Assistantes Maternelles)

Pour Messas = RAM le Bonheur des Lutins

Les différentes fonctions :

- ◇ Informer les parents et assistantes maternelles de leurs droits et leurs obligations.
- ◇ Tenir à jour la liste des ASMAT
- ◇ Organiser des animations
- ◇ Proposer différents types de documents

Tél : 02 38 46 44 70 ou 02 38 44 48 74

CULTURE - FÊTES ET CEREMONIES

Cérémonie commémorative du 11 novembre 2017

Cette année de nouveau, les élus, pompiers, anciens combattants et la population ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918.

Pour que cette cérémonie reste en mémoire, il faut transmettre aux plus jeunes ce respect envers nos soldats qui se sont battus pour la France. La Municipalité remercie les jeunes messassiens qui ont fait le déplacement. Ils ont participé activement à la cérémonie en déposant des bougies au monument aux morts.

Cérémonie commémorative du 11 novembre 2018—Appel à la population

Le 11 novembre 2018, nous fêterons le centenaire de l'armistice, mettant fin à la première guerre mondiale.

La municipalité et les associations envisagent un projet d'exposition à la salle des fêtes. Elle présentera différents aspects de la guerre, mais aussi présentera le village d'autrefois.

Les habitants disposant des souvenirs de la guerre (objets, photos des poilus, lettres...) peuvent se rapprocher de la mairie de Messas dès maintenant

dans le but de lister les trésors communaux.

Afin d'enrichir cette exposition, nous cherchons également des objets du début du siècle, des cartes postales, photos et autres documents sur Messas. Nous voulons montrer aux jeunes et aux nouveaux habitants, Messas au temps où son territoire était couvert de vignes.

Le but est de mieux connaître l'histoire de Messas et de ses jeunes partis combattre.

Commémoration du 3 décembre 2017 par les CATM

Les anciens combattants du CATM, de Messas, Baule, Lailly en Val, Beaugency, Cravant, Villorceau et Tavers ont perpétué le devoir de mémoire le dimanche 3 décembre 2017 à MESSAS. Cette manifestation cantonale revient dans notre commune tous les sept ans à la date du 5 décembre (ou le dimanche le plus proche de cette date), journée officielle d'hommage « aux Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combattants du Maroc et de Tunisie.

En tête du défilé, les musiciens de l'harmonie de Cravant-Villorceau, ont guidé les anciens combattants et les officiels au monument aux morts. Après les discours, le dépôt de gerbes, les invités se sont rendus à la salle des fêtes écouter quelques musiques et partager le verre de l'amitié.



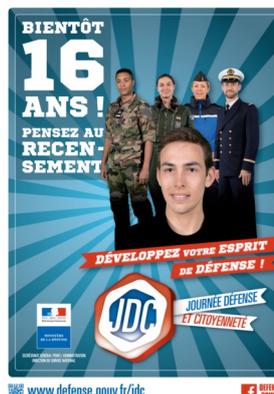
VIE PRATIQUE / SITE INTERNET

Pour toutes informations telles que :

- ⇒ Location Salle des Fêtes
- ⇒ Urbanisme (CU, DP, PC)
- ⇒ Agenda
- ⇒ Droits et démarches

voir sur le Web : www.messas.fr

**Recensement
des jeunes
Filles et garçons
de 16 ans**



ECOLE ET PERISCOLAIRE

Semaine de quatre jours

Depuis septembre dernier la commune de Messas est passée à la semaine de quatre jours. Cette décision a été prise lors du dernier conseil d'école au mois de juin conjointement avec tous les partenaires : la municipalité, les professeurs des écoles et l'association des parents d'élèves.

Journée de l'arbre

Le 24 novembre 2017, la commune a organisé la journée de l'arbre. Les enfants de la classe de l'instituteur, M. Chapeau, CE1/CE2, ont planté dans la cour de l'école un frêne à fleurs avec l'aide des employés communaux.

Le savez-vous ? Le frêne est le bois des manches : pelles, haches, pioches, etc., ainsi que des arcs, car il est flexible. Ce bois est également utilisé pour la fabrication des cercles à fromage, pouvant prendre une forme arrondie et la garder même après plusieurs utilisations car il est très « nerveux ».



Méthode MONTESSORI à MESSAS

L'école de Messas expérimente une nouvelle méthode de travail pour les classes de maternelle « la Méthode Montessori ». Fondée sur l'intérêt de l'enfant, elle favorise la confiance en soi, l'autonomie, tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son propre rythme et en toute liberté.

La municipalité soutient ce projet en finançant des étagères dans les deux classes de maternelle. En continuité de cette méthode, elle a aussi réaménagé la salle de la garderie. Grâce aux différentes étagères, les enfants peuvent désormais se servir seuls et ranger les différents jouets, jeux de société que le Père Noël a notamment apportés au pied du sapin.

**A noter : Numéro de téléphone de l'école 02.38.55.49.29
Téléphone du restaurant scolaire 02.46.72.00.23**

Favoriser le bien être des enfants à la cantine

Le temps du repas est un moment de convivialité. Suite à l'ouverture de la cinquième classe à la rentrée 2016 et l'affluence grandissante à la cantine, nous avons été amenés à reconsidérer le fonctionnement du service.

Afin d'améliorer les conditions de repas, deux services d'une quarantaine d'enfants ont été mis en place depuis le 5 février. L'équipe d'encadrants se compose de cinq personnes, le cuisinier, Alain, l'aide cuisinière, Karine et trois animatrices : Julie, Virginie et Sandrine. Nous vous rappelons que tous les repas proposés par le restaurant scolaire de MESSAS sont élaborés et cuisinés sur place par nos personnels de cantine.

NOUVEAUX COMMERCANTS/ARTISANS

TERRASSEMENT SERRURERIE

AUTO ENTREPRENEUR

Terrassement, tranchées, préparation de sol pour semis (microtracteur, gyrobroyeur, rotovator), petite démolition, évacuation de gravats, vente et livraison de granulats (sable, gravier, calcaire, etc...)

Artisan serrurier

Fabrication et pose de :
Portail, garde-corps, escaliers, croix de St André, etc...

**KARL
ARTEAULT**
Messas
Tel : 06 76 02 43 03

Votre artisan serrurier
Karl ARTEAULT
est à votre service
à MESSAS
06 76 02 43 03



Votre esthéticienne " Aux mains d'ange" vous reçoit du lundi au vendredi de 14h à 23h et le samedi de 9h à 20h dans un espace dédié à la beauté et la détente.

Uniquement sur rendez-vous.
Demandez Angeline au **06.60.88.52.02**.

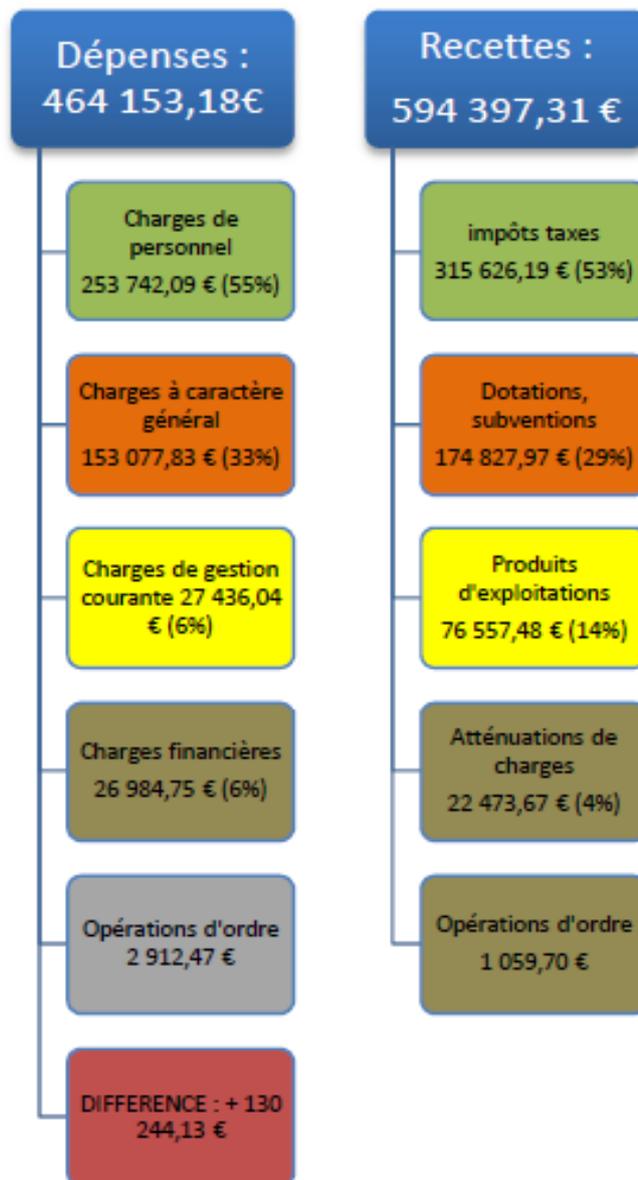
FINANCES

Ce bulletin a pour but de vous présenter les comptes de la commune au 31 décembre 2017. Il a pour source le compte administratif 2017 et le budget primitif 3018 qui ont été approuvés par l'ensemble du conseil municipal le 9 avril 2018.

BILAN DE L'ANNEE 2017 : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

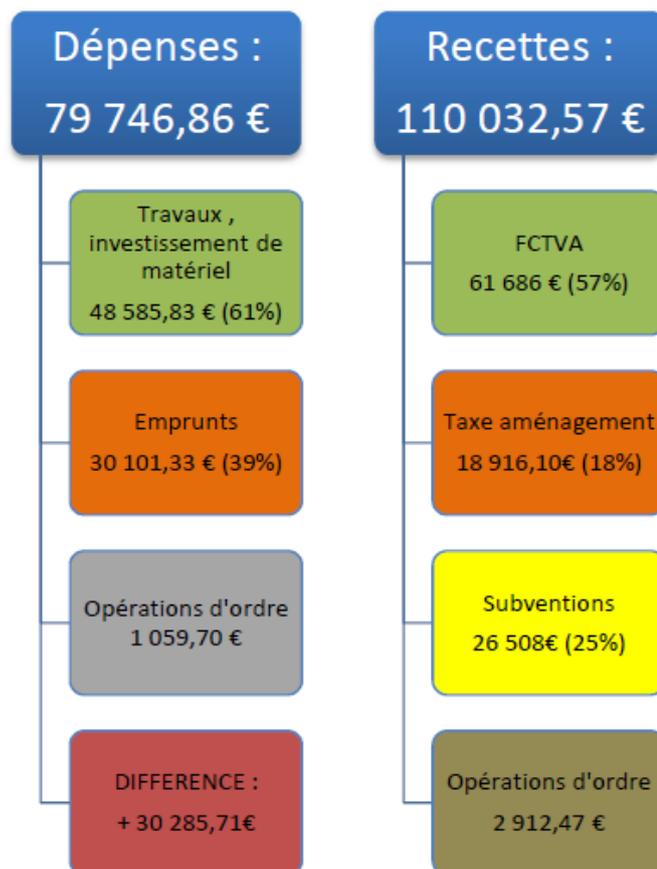
Le compte administratif 2017 retrace les dépenses et les recettes qui ont effectivement été réalisées en 2017.

- Section fonctionnement



FINANCES

Section investissement



Dans la section investissement, la commune a dépensé pour financer principalement la fin des travaux de la salle annexe de la Mairie et les travaux d'accessibilité de la médiathèque et du RAM .

BUDGET 2018: BUDGET PRIMITIF

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Le budget communal présenté s'emploie à résoudre la délicate adéquation entre augmentation modérée de la fiscalité, baisse des dotations et maintien des investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

Depuis 2014, la population de la commune a augmenté légèrement. Afin de garantir les services actuels et de maintenir le développement de la commune par des investissements, la municipalité a choisi d'augmenter très modérément depuis ce mandat les impôts locaux.

| | Taxe habitation | Taxe foncière sur les propriétés bâties | Taxe foncière sur les propriétés non bâties |
|-----------|-----------------|---|---|
| Taux 2018 | 13,05% | 17,72% | 47,57% |
| Taux 2014 | 12,65% | 17,42% | 46,76% |

AGENDA

MAI

- 8 mai : Cérémonie commémorative
11h rassemblement aux monuments aux morts.
- 8 mai : Concours de pétanque organisé par
« l'ASLM » au stade
- 27 mai : Brocante des pompiers au stade

JUIN

- 7et 8 juin : Fête de l'ASLM 40 ans ! Au parc
- 17 juin : Fête de l'école à l'école

SEPTEMBRE

- 8 et 9 septembre : Fête de l'Océan organisée
par « Messas en Fête » sur le stade

REGISTRE D'ETAT CIVIL

Naissances : 2017

- **GUILLONNEAU DURAND** Katnyss née le 16 avril 2017
- **MOREAU** Zola née le 1 juin 2017
- **GAUTHIER** Mila née le 12 juin 2017
- **LOPEZ** Matéo né le 17 octobre 2017
- **DURAND** Lucas né le 6 novembre 2017
- **LEGENDRE** Adélia née le 13 décembre 2017

Décès : 2017

- **GARDETTE** Christiane décédée le 27 mai 2017
- **IMHOF** Michel décédé le 1 septembre 2017

Mariage : 2017

- **BOUR** Guillaume et **PELLATI** Maud le 3 juin
- **LEGENDRE** Ludovic et **LORILLER** Cécilia le 22 juillet
- **MILLECAMPS** Antoine et **GOUVEIA** Alicia le 2 septembre

Naissances : 2018

- **AVEZARD** Kylie née le 2 janvier 2018
- **BELLETESTE** Cléa née le 11 janvier 2018
- **PLOUET** Hanaé née le 20 janvier 2018
- **MILANO** Raphaël né le 12 mars 2018
- **LEROY** Louison née le 26 mars 2018
- **CLEMENT** Adèle née le 27 mars 2018

Décès : 2018

- **LOISEAU** Denis décédé le 8 février 2018
- **FEUILLY** épouse **TOUTAIN** Claudine décédée le 6 avril 2018
- **VIVIEN** épouse **NANTOIS** Béatrice décédée le 11 avril 2018

Mariage : 2018

- **GRANGERON** Philippe et **NOTTIN** Véronique le 10 Février

Mairie de Messas

3, rue de la Margottière 45190 MESSAS

Téléphone : 02.38.44.53.02

Télécopie : 02.46.72.00.16

Messagerie : accueil@ville-messas.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 14h/18h30, Mardi 9h/12h30, Vendredi
de 9h/12h30- 14h/17h

Retrouvez-nous sur le
Web

www.messas.fr

MESSAS DISCUTE n°15

Avril 2018

Directeur de Publication :

Shiva Chauvière, Maire de Messas

Rédaction, conception et mise en page :
Commission communication

Impression: mairie de Messas

Dépôt légal à parution: Mairie de Messas